



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Tél : 0594.34.03.44 / Fax : 0594.34.03.49

Affaire suivie par : DGS

Monsieur Léon BERTRAND

Ancien Ministre

Maire de Saint-Laurent du Maroni

Saint-Laurent-du-Maroni, le 22 décembre 2017

Nos réfs. : N° 127 /LB/PC/DGS

Vos réfs. :

Monsieur Bruno Le Maire,
Ministre de l'Economie et des Finances
Ministère de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Objet : Présence et activité des services des Finances Publiques sur le territoire de la Guyane,

La Guyane connaît depuis plusieurs années une très forte croissance démographique et urbaine. Ce dynamisme qui se prolongera encore plusieurs décennies s'inscrit sur un territoire historiquement et notoirement sous équipé et sous administré.

Ainsi, en Guyane et plus sensiblement encore dans l'Ouest du territoire, la stricte application du droit commun ne permet pas de satisfaire aux impératifs de bonne administration et d'égalité républicaine.

En matière de service public, une réelle égalité de traitement impose pour notre territoire d'établir une situation « exorbitante du droit commun » qui doit nécessairement conjuguer efficacement solutions innovantes et effectifs renforcés sur sites.

Cependant, malgré un diagnostic largement partagé, les réformes envisagées se situent à l'opposé du constat.

Ainsi, la suppression annoncée de 3 postes de géomètre du cadastre est tout à fait incompréhensible et inacceptable.

En effet considérant l'état d'obsolescence avéré du cadastre en Guyane, le dynamisme des mutations foncières, la faiblesse de la fiscalité locale, la remise à niveau du cadastre et son actualisation permanente constitue un objectif stratégique incontournable.

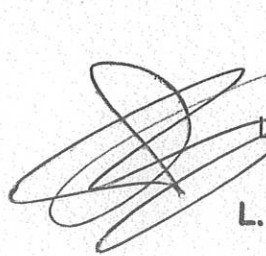
A défaut les engagements pris à l'issue des mouvements sociaux du début de l'année ne pourront être mis en œuvre ni porter leurs fruits.

../...

La demande de la Guyane pour une présence adaptée de l'Etat, dans une stricte logique d'équité et d'égalité, ne peut être traduite par un repli de ses services extérieurs et un abandon des missions régaliennes, mais par une politique ambitieuse de rattrapage et de développement.

J'espère donc, Monsieur le ministre, qu'il vous sera possible d'intervenir dans ce dossier afin que ce projet soit reconsidéré et que des décisions porteuses de solutions soient prises.

Dans l'attente de connaître votre décision, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

 Le Maire

L. BERTRAND

Copie à : Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Madame la Ministre des Outre-mer,
Monsieur l'Administrateur des Finances publiques de la Guyane.
Monsieur le Préfet de la Guyane.